Image not found or type unknown

CLUB OHADA GABON / Compte rendu de la Conférence-débat sur le thème : « Le rôle et la responsabilité du Commissaire aux comptes au Gabon »22 juillet

Fiche pratique publié le **30/07/2010**, vu **3771 fois**, Auteur : SAID ISSA

Le Club OHADA GABON a organisé en collaboration avec l'Union des Experts-Comptables du Gabon (UECG) et la participation du Comité de Privatisation du Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, une conférence-débat sur le thème : ***« Le rôle et la responsabilité du Commissaire aux comptes au Gabon »***, le **jeudi 22 juillet 2010 à 15h, à la Salle de Conférence de l'Institut de l'Economie et des Finances**, suivant le programme suivant :

- **15h30** : Discours d'ouverture de Madame **Mirielle MOUNDAKOU MAPICKA**, Présidente Fondatrice du CLUB OHADA GABON.
- **15h45** : Communication de Monsieur de **Félix ONKEYA**, Secrétaire Permanent du Comité de privatisation du Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.
- **A partir de 16h10** : Messieurs les membres de l'Union des Experts Comptables du Gabon, dans l'ordre des interventions :
  - - **Yves Fumanal**, Expert-comptable diplômé, agréé CEMAC, Commissaire aux comptes, Président de l'Union des Expert-comptable du Gabon (UECG), sur l'Etat des lieux du Commissaire aux comptes ;
  - - **David Douvier,** Expert-comptable mémorialiste, Membre du bureau de l'UECG, sur le rôle du Commissaire aux comptes ;
  - - **Anaclet Ngoua**, Expert-comptable diplômé agréé CEMAC, Commissaire aux comptes, Trésorier de l'UECG, sur la responsabilité du Commissaire aux comptes ;
  - - **Franck SIMA**, Expert-comptable diplômé, agréé CEMAC, Commissaire aux comptes, Délégué Général de l'UECG, sur les perspectives de l'organisation de la profession au Gabon.
- **A partir de 16h50** : Début du débat durant lequel des questions sur divers points ont été posées par l'auditoire aux conférenciers, lesquels n'ont pas manqué d'y apporter des réponses satisfaisantes.
- A **18h10** : Fin des débats et clôture par la Présidente Fondatrice du CLUB OHADA GABON qui s'est engagée à apporter des réponses aux dernières questions via les adresses emails (les participants devaient écrire leur(s) question(s)).
- **18h15** : Cocktail offert à tous les participants.

La participation à la conférence-débat était gratuite et s'adressait à toutes les personnes intéressées par la profession de Commissaire aux comptes. Ainsi, étaient présents suivant la liste de présence :

- - les Experts comptables / Réviseurs comptables,

- - Banquiers,
- - Comptables (Auditeurs Internes et Externes),
- - Opérateurs Economiques,
- - Inspecteurs et vérificateurs des Impôts,
- - Assureurs,
- - Politiciens,
- - Economistes,
- - Professeurs d'Université,
- - Avocats,
- - Magistrats,
- - Etudiants, etc.

Les participants ont pu bénéficier en outre, d'une documentation sur le droit OHADA, les organisateurs s'étant engagés à leur envoyer à leurs adresses emails des documents pédagogiques qui n'ont pu être édités : les *fascicules Comprendre l'Ohada* par **MOULOUL Alhousseini**, l'article sur ***« Le Droit comptable OHADA : un outil dépassé ? »*** de **Stéphane KLUTSCH** et **Yves Parfait NGUEMA**, le ***Système comptable OHADA***.

Contact pour toute information complémentaire :

Présidente du Club OHADA GABON
Mme **Mirielle MOUNDAKOU MAPICKA**
Tél. : +241 07 33 20 30
E-mail : mapicka_mirielle@yahoo.fr
Libreville / GABON

UNIDA/OHADA.com

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés